



Édito

À l'occasion de cette nouvelle parution, je voudrais souligner particulièrement deux sujets qui sont abordés dans ce numéro du Comcom'INFO.

Tout d'abord l'aboutissement d'un travail de la Commission Communication qui a élaboré un nouveau logo pour la Vallée de Villé. Ce fut une belle aventure collective, qui permet de donner une nouvelle image à notre territoire.

Le deuxième sujet est le compte rendu du concours « Prairies Fleuries ». La qualité d'ensemble des parcelles présentées témoigne du travail fourni par nos exploitants agricoles pour maintenir la biodiversité et nos espaces ouverts.

Bonne lecture à tous.

Jean-Marc RIEBEL
Président de la Communauté
de Communes de la Vallée de Villé
Maire de Saint-Maurice

Sommaire

- Périscolaire collectif p.2
- La DDmarche : 4 ans après où en est-on ? p.2
- Concours prairies fleuries 2016 p.3
- Syndicat d'électricité et de gaz du rhin p.3
- Permanence de la mission locale p.4
- Les chauves-souris dans notre vallée p.4

À la une

UNE NOUVELLE SIGNATURE POUR LA VALLÉE A. REBOUL

Si le dynamisme de la vallée est reconnu, force est de constater qu'il n'y a pas de cohérence sur les supports produits par les différents acteurs, permettant d'identifier une production « *made in vallée de Villé* ».

Le logo Val de Villé, âgé d'une douzaine d'années n'était plus dans l'air du temps. L'appellation Val de Villé était un sujet de débat sans fin. Les adaptations faites par certains masquaient encore plus la lisibilité du territoire.

Vous découvrez le nouveau logotype qui se veut l'identité visuelle de la vallée. Les nouvelles couleurs présentées dans ce Comcom'INFO marquent la nature, le rayonnement, le dynamisme, la vie : des vocables émis lors du travail en commun entre associatifs, socio-professionnels et élus.

Ce logo est celui de notre territoire et pas seulement celui de la communauté de communes qui assure la cohérence d'ensemble. Chaque entité peut être intégrée à ce logo. La charte graphique associée a pour objectifs de définir les règles d'utilisation nécessaires et faire apparaître la marque « *la vallée de Villé* ». Elle est disponible auprès de la communauté de communes.



De nouveaux supports visuels de cette nouvelle marque seront proposés.



En bref

Médiathèque de la Vallée de Villé : les horaires d'ouverture évoluent

Suite à une enquête réalisée auprès des publics et non-publics en mai, les horaires d'ouverture évoluent à compter du 5 septembre.

Les horaires seront seulement allégés en juillet et août. La médiathèque sera donc ouverte 2h de plus chaque semaine en moyenne.

Pour suivre l'actualité du relais : <http://biblio.bas-rhin.fr>

Retrouvez le bilan « 1 an après réouverture » sur : <http://cdc.valleedeville.fr>



N° ISSN : 1636-2764

Dépôt légal : 3^e trimestre 2016

Directeur de la publication :

Jean-Marc RIEBEL, président de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé

1 rue principale - 67220 BASSEMBERG

Tél : 03 88 58 91 65 - Fax : 03 88 57 17 46

E-mail : contact@valleedeville.fr

<http://www.valleedeville.fr>

Coordination : Commission Communication

Conception graphique : www.atelierc.com

Impression : Deklic Graphique

Imprimé sur papier aux normes PEFC



Vie quotidienne

PÉRISCOLAIRE COLLECTIF

N.ZEHNER

C'est avec soulagement, après de multiples discussions avec la Direction départementale de la cohésion sociale Jeunesse et Sports (dont les exigences ont été respectées pour obtenir l'agrément), la Communauté des Communes et la Maison de l'Enfant (MJC), que le nouveau périscolaire Dieffenbach-au-Val/Neubois accueillera les enfants des 2 communes pour les repas de midi dans la salle des fêtes de Dieffenbach-au-Val à compter de la rentrée des classes 2016/2017. Il s'agit du 4^e périscolaire collectif de la Vallée de Villé.

Le matin et le soir, ils seront pris en charge dans les locaux de la BCD (bibliothèque centre documentaire) de l'école de Dieffenbach-au-Val. La capacité d'accueil pratiquement atteinte certains jours est de 30 places. Delphine Blanquart a été nommée responsable du périscolaire du



site. L'équipe en place se compose de Stéphanie Chaplain, Sophie Dietz et Isabelle Frisson.

L'investissement est pris en charge par la commune et le fonctionnement par la ComCom via la Maison de l'Enfant.

Le développement des périscolaires collectifs qui est une réelle nécessité (l'enquête enfance/jeunesse réalisée cette année auprès des familles en est une preuve) va se poursuivre dans la vallée et en particulier à Breitenbach/Saint-Martin, Neuve-Église/Breitenau et Villé. Des projets (nouveaux bâtiments ou extensions) sont à l'étude pour faire face à cette montée en puissance des demandes.

Développement durable

LA DDMARCHE : 4 ANS APRÈS OÙ EN EST-ON ?

S.JANUS et T.FROEHLICHER

En répondant en 2012 à un appel à projet au niveau national la Communauté de Communes de la Vallée de Villé s'est inscrite dans un réseau des collectivités qui s'engagent à prendre en considération le développement durable dans leurs politiques.

Accompagnée pendant 3 ans par la CPIE -Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale, la Communauté de Communes a su insuffler à ses différentes commissions une autre façon de procéder dans la gestion des dossiers qu'elles ont à traiter.

En effet, il leur est systématiquement demandé de prendre en compte les fondements du développement durable que sont l'économie, l'environnement et le social dans les actions qu'elles souhaitent

entreprendre en mentionnant également le degré de démocratie participative qu'elles souhaitent mettre en œuvre.

Le 30 Juin 2016, la journée d'échanges des 5 générations DDMarche à Paris avec les 25 communautés de communes qui se sont engagées dans le processus ont permis de voir que des initiatives intéressantes et pertinentes ont été mises en œuvre sur l'ensemble le territoire national.

Dans ce domaine, la Communauté de Communes de la vallée de Villé n'a pas à rougir car elle fait partie des collectivités qui sont les plus avancées.

Les prochains Comcom'INFO présenteront régulièrement des exemples d'actions réalisées.

Agriculture

CONCOURS PRAIRIES FLEURIES 2016 : UN BON CRU POUR CETTE 2^e ÉDITION

T.FROEHLICHER

Les 9 et 10 Juin 2016, s'est déroulé dans les vallées de la Bruche et de Villé, à l'initiative des 2 Communautés de Communes et de la Chambre d'Agriculture d'Alsace, le 2^e concours de prairies fleuries avec la participation de 11 agriculteurs locaux.

Des hauteurs de La Broque à Dieffenbah-au-Val en passant par Neuwiller-la-Roche, Plaine, Bourg-Bruche, Ranrupt, Urbeis, Basseberg et Neuve-Église, les spécialistes de l'agronomie, de l'écologie, de l'apiculture et du paysage ont pu une nouvelle fois apprécier la qualité des prairies de la montagne bas-rhinoise.

Sur 2 jours, ils ont arpenté les 11 parcelles soumises au concours, dont le thème

2016 était « *Prairies sèches de coteaux – fauche/pâturage* », pour déterminer celles qui se rapprochaient le plus de l'équilibre parfait entre fonctionnalités agricole, environnementale, mellifère et paysagère.

Sous la houlette de la Présidente du Jury, Mme Jacqueline HUCKERT, lauréate en 2014, le choix 2016 a de nouveau été difficile mais il a montré une fois de plus le travail exemplaire mené par les agriculteurs dans la gestion de leurs prairies.

Lors de la Fête de la Montagne des 1^{er} et 2 octobre, les différents prix ont été remis et le lauréat de ce concours ira défendre les couleurs locales au Salon de l'Agriculture 2017 à Paris.

Le Palmarès 2016 est le suivant :

1^{er} Prix : **Alexandre VALENTIN** de Ranrupt pour une parcelle à Stampoumont

2^e Prix : **GAEC de L'EICHMATT** de Basseberg pour une parcelle sur cette même commune

3^e Prix : **Mickaël ROCHEL** de Belmont pour une parcelle à Neuwiller-la-Roche.

Énergie

LE SYNDICAT D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ DU RHIN : un organisme au service des collectivités en matière de distribution d'électricité

T.FROEHLICHER

Le 30 Juin 2016, la Communauté de Communes est devenue officiellement membre du Syndicat d'Électricité et de Gaz du Rhin (SEGR) par arrêté interpréfectoral.

Par cette adhésion, décidée à l'unanimité des délégués communautaires, et entérinée par les communes et Communauté membres du Syndicat, la Communauté de Communes a transféré au Syndicat son pouvoir concédant en matière de distribution publique d'électricité et de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés.

Le Syndicat va donc gérer pour le compte de la Communauté de Communes et des 18 communes de la vallée, à l'exception du réseau basse tension de Villé, géré par « *Électricité Vonderscher* », les compétences suivantes :

- organiser et exercer le contrôle de la bonne exécution des contrats de concession en électricité signés par le Syndicat avec EDF et ENEDIS (anciennement ERDF) ;
- assurer la programmation pluriannuelle des travaux « environnement » dits Article 8 ;

- conseiller et assister les collectivités dans les travaux sur les réseaux électriques ;
- coordonner les études et la réalisation des travaux entre tous les intervenants ;
- reverser aux communes les sommes dues par ENEDIS au titre de la redevance d'investissement R2 ;
- collecter et reverser aux communes membres de moins de 2000 habitants le produit de la TCFE (Taxe communale sur la Consommation Finale d'Électricité) ;
- investir aux côtés d' ENEDIS sur les réseaux 20000 volts et basse tension.

PERMANENCE DE LA MISSION LOCALE V.FATH

La Mission Locale de Sélestat et environs accueille et oriente tous les jeunes de 16 à 25 ans quel que soit leur niveau d'étude mais sortis du système scolaire.

L'objectif est de permettre aux jeunes de gagner en autonomie, de s'insérer dans la vie active et donc de trouver un emploi. Pour les jeunes n'ayant pas de projet professionnel, la Mission Locale vous propose également différents outils d'aide à l'orientation dont des formations.

Lors d'un entretien, un conseiller pourra vous aider à analyser, sélectionner des offres d'emploi, réaliser des relances, des

candidatures spontanées ou encore préparer l'entretien.

Dans la vallée, une permanence hebdomadaire est tenue par Vincent FATH. Diplômé du DEUST Sport et Intervention Sociale et d'une Licence en Sciences de l'Éducation, il a occupé différents emplois en tant qu'éducateur sportif. Aujourd'hui, conseiller en insertion professionnelle, il accueille les jeunes du territoire afin de les accompagner vers l'autonomie et l'insertion professionnelle.

Les permanences se tiendront tous les jeudis de 08h45 à 16h30, et vous pourrez



le rencontrer dans les locaux de la communauté de communes de la Vallée de Villé, route de Villé, à Bassemberg.

➤ Pour prendre rendez-vous, merci de contacter la Mission Locale de Sélestat au **03 88 58 00 15**.

LES CHAUVES-SOURIS DANS NOTRE VALLÉE S.JANUS

Les chauves-souris sont des petits mammifères indispensables à notre environnement. Alors que la nuit tombe, les chauves-souris vont prendre le relais des oiseaux pour réguler la population

d'insectes variés tels les moustiques, mouches ou papillons de nuit, elles peuvent consommer l'équivalent de la moitié de leur poids en insectes sur une seule nuit.

et cela pour plusieurs raisons : destruction de leurs habitats d'hibernation, de leur site de mise bas, usage immodéré de pesticide...

Des légendes à la réalité : dans les greniers elles ne rongent pas les câbles, elles ne sont pas prolifiques, leurs déjections le guano ne transmet aucune maladie en Europe.

Actuellement, quasiment toutes les populations de chauves-souris sont en régression,

Dans la vallée nous les suivons de près, mais peut-être connaissez-vous un lieu non identifié où elles hibernent ou encore où elles mettent bas : si c'est le cas merci d'envoyer un message à cette adresse : **chiropteresvalleedeville@yahoo.fr** cela permettra de réaliser un comptage et/ou une identification de l'espèce et de compléter les données existantes sur la vallée.

Nous avons tous les moyens de les protéger en préservant leurs terrains de chasse, tels que haies, vergers traditionnels, prairie de pâture, rivières bordées d'arbres, mares...

